

SANTÉ Une semaine de la **chiropraxie**

Les mains qui libèrent

La semaine prochaine, certains chiropracteurs, parmi la quinzaine qui sont installés en Alsace, ouvriront leur cabinet pour une campagne de dépistage gratuit des dysfonctions de la colonne vertébrale. Objectif : des dos en bonne santé.

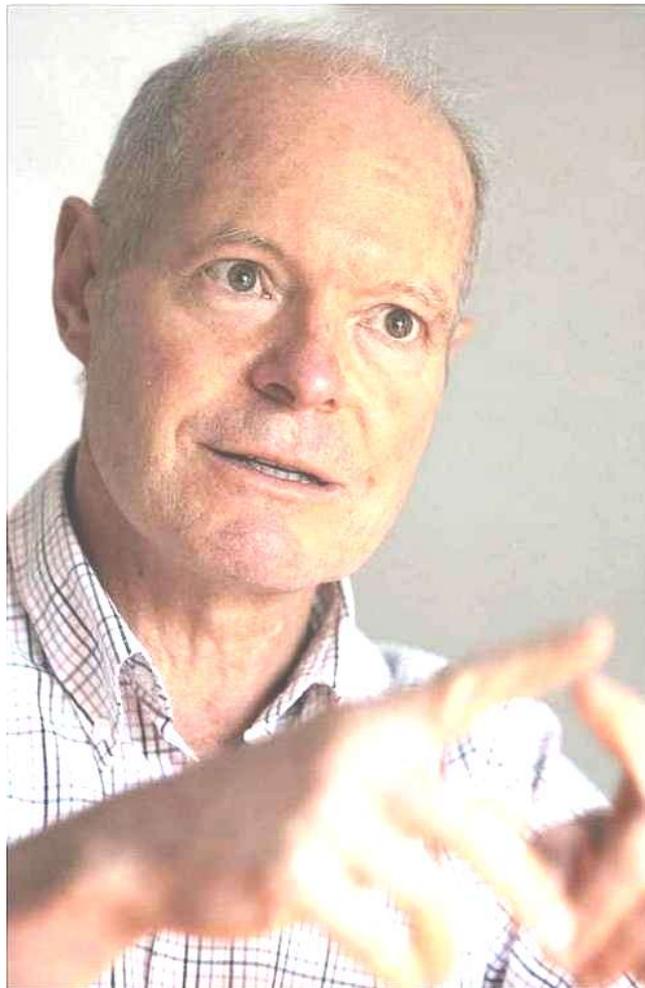
Pas besoin que ça craque pour que le geste soit efficace : longtemps assimilés aux seules manipulations vertébrales, qu'ils sont habilités à effectuer, les chiropracteurs revendiquent une panoplie de soins bien plus vaste, allant jusqu'à des méthodes douces pour libérer les patients de leurs maux.

Certes, l'art chiropratique inventé en 1895 repose toujours sur des techniques de correction, par la main, de troubles ostéo-articulaires touchant principalement la colonne vertébrale. Mais, indique Didier Jouffrieau, installé à Strasbourg, cette démarche non médicamenteuse va bien au-delà du couple douleur-traitement.

« Il s'agit aussi de prendre le symptôme comme un message du corps, le signal qu'il convient de modifier notre mode de vie. Au-delà des problèmes de dos, l'écoute du langage du corps se veut une approche de santé globale, s'interrogeant sur des facteurs de blocage comme le stress, notamment ».

Des mutuelles prennent en charge

Pour le délégué régional de l'Association française de chiropraxie, instance à l'origine de la campagne de sensibilisation qui démarre lundi, offrir des bilans personnalisés gratuits permet en particulier de diffuser les grands principes d'une technique s'attachant aux liens entre colonne vertébrale et système nerveux. Une façon d'aborder ce qui a



Didier Jouffrieau, délégué régional de l'Association française de chiropraxie : « Une approche de santé globale qui ne se limite pas au dos ». PHOTO DNA - CHRISTIAN LUTZ SORG

été qualifié de « mal du siècle » qui n'a pas toujours fait l'unanimité. Le temps est révolu où des chiropracteurs étaient poursuivis

pour « exercice illégal de la profession », grâce à une reconnaissance qui s'est graduellement élargie depuis 2002. Après six années d'études, les

chiropracteurs sont désormais répertoriés par les agences de santé – on compte quelque 700 praticiens en France. Mais les milieux médicaux peinent parfois à adhérer à la thérapie des mains, et la Sécurité sociale ne rembourse toujours pas des consultations facturées autour de 50 euros.

« Professionnels de santé experts de la colonne vertébrale »

« Beaucoup de mutuelles en revanche prennent en charge des séances, à des niveaux variables, ce qui est bien un signe que des soins et des conseils touchant à l'hygiène vertébrale leur paraissent justifiés ».

Alors que des ostéopathes s'installent en nombre, les chiropracteurs souhaitent affirmer leur positionnement en tant que « professionnels de santé experts de la colonne vertébrale ».

Selon Didier Jouffrieau, les techniques manuelles pour libérer les blocages vertébraux, et les troubles associés qu'ils provoquent se complètent d'une sensibilisation « au rôle de responsable de sa santé que chacun devrait endosser ».

Sans recourir systématiquement aux « béquilles » très spécifiques de la chimie pharmaceutique. ■

» Participants à la campagne sur www.chiropraxie.com